

Présentation du projet d'éco-quartier

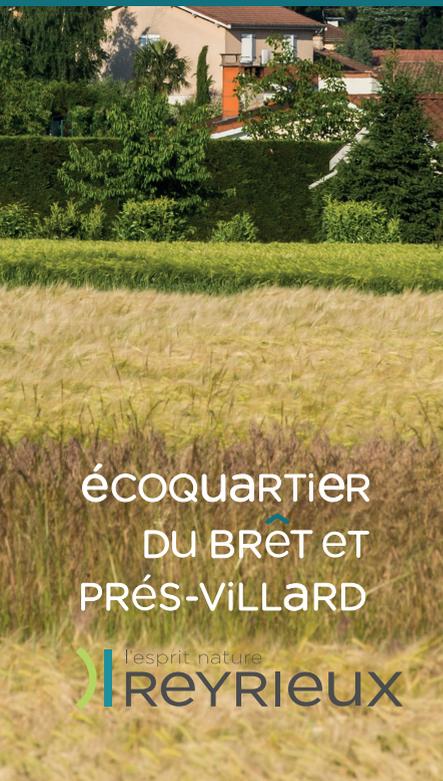
- Alain Pourtier, directeur de l'aménagement à l'Opac du Rhône
- Jean Laurens-Berge, architecte, Insolites architectures

Opac du Rhône - Insolites architectures - JSPAC

N°1

Livret de concertation

FUTUR ECO-QUARTIER RESTITUTION DES ATELIERS PARTICIPATIFS



éCOQUARTIER
DU BRÉT ET
PRÉS-VILLARD

l'esprit nature
REYRIEUX

du samedi 14
octobre 2017

JSPAC
DURHÔNE





Vous avez participé, samedi 14 octobre, aux ateliers organisés par la mairie de Reyrieux et l'Opac du Rhône concernant le futur éco-quartier du Brêt et Prés-Villard. L'agence Kaléido'Scop, spécialisée dans le champ du débat collaboratif et de la concertation, en a assuré l'animation avec l'appui de personnes ressources.

Chacun a pu s'exprimer et réagir au cours de deux heures intenses en débats, en propositions et en questions que ce livret retrace. Nous vous remercions de votre implication. Tous les sujets n'ayant pas pu être abordés, d'autres ateliers participatifs seront organisés en 2018.

Le 30 janvier à 20h, la mairie et l'Opac du Rhône vous convient à une réunion publique au Galet, au cours de laquelle vous serez informés précisément des suites données à vos propositions.



« Si j'étais habitant de l'éco-quartier ... »

Atelier 1 •

VIVRE LES ESPACES PUBLICS :

Pour qui ? Pour quels usages ?

Les participants ont commencé par une définition rapide des espaces publics : des espaces de passage, de rencontres, gratuits, ouverts à tous (riverains et passants). Ils sont la plupart du temps décidés par la collectivité, qui assure leur entretien.

Ensuite, les participants ont fait des propositions constructives qui cherchaient à faire le lien entre des lieux d'habitation et des équipements ou entre des équipements eux-mêmes. La notion du vivre ensemble était au coeur des contributions.



Propositions autour de la nouvelle école primaire

- Nécessité d'un dépose-minute.
- Réalisation d'un cheminement piéton et modes doux qui relierait l'école, l'entrée du gymnase et la bibliothèque (le Galet, plus largement).
- Proposition d'un espace jeux d'enfants ou square, à proximité de l'école qui répondrait aux temps d'attente au moment d'ouverture et de fermeture de l'école. Regarder comment le sécuriser par rapport aux 2 roues, par exemple mais sans le fermer. Un autre espace de jeux d'enfants pourrait prendre place, soit le long de la promenade, soit dans la plaine de loisirs.
- Le financement de l'école inquiète les participants : quelle part revient à la commune ? Comment va-t-on arriver à la payer sans s'endetter ?
- La question d'espaces dédiés à la MJC, à l'intérieur de l'école, a été posée. Quelle future localisation de la MJC lorsqu'elle devra quitter ses locaux actuels (car hors PMR) dans 5 ans ? Un bâtiment en tant que tel dans l'éco-quartier ?
- Un espace aménagé pour accueillir un marché ou des manifestations culturelles, près de l'école ? Prévoir des arrivées électriques.

Propositions autour de la plaine de loisirs

- Ramener les jardins partagés au sud de cette plaine, pour faciliter la récupération d'eau du bassin de rétention pour l'arrosage.
- Penser à un espace pour les jeunes, plutôt au nord de cette plaine, c'est-à-dire en proximité du collège : un city stade ? un skate parc ?
- Donner « un peu plus d'air » aux courts de tennis. En prévoir davantage. Les couvrir, ou non ?
- Prévoir un espace arboré pour les pique-niques l'été.

Propositions pour la promenade le long de la Creusette

- L'axe nord-sud qui longe le ruisseau risque d'être utilisé comme un raccourci lors des flux pendulaires. Ralentir la circulation par des chicanes ou autre forme (éviter les feux tricolores). Prévoir un seul sens de circulation ?
 - Positionner les immeubles qui sont le long de cet axe de l'autre côté de la rue, c'est à dire contre le ruisseau.
 - Les 2 rues perpendiculaires à cet axe, qui rejoignent le chemin du Brêt : les rendre piétonnes ?
-

Propositions autour de la voirie et du stationnement

- 900 places de stationnement dans le parc privé pour 540 logements : Est-ce suffisant ?
 - Envisager des places de stationnement dans le prolongement du parking situé entre le collège et le gymnase (à l'emplacement de l'actuel city-parc) ?
 - Éclairage des rues : pas trop éclairant ; extinction à 1h du matin ; un détecteur de présence.
-

Des questions et remarques complémentaires

- Faut-il plus d'équipements sportifs dans l'éco-quartier ?
- Prévoir un espace de télé-travail.
- La MJC se propose d'organiser des temps de discussion avec des futurs habitants, pour faire remonter les besoins.

Atelier 2 •

DE NOUVELLES FAÇONS DE SE LOGER

Formes urbaines, densité, et type d'habitat.



Ce qui a fait débat à la table

- L'ampleur du projet d'aménagement en termes de nouvelles constructions et d'accueil de nouvelles populations.
 - La localisation des immeubles collectifs au regard de l'urbanisation déjà existante.
 - La concentration de l'habitat social de façon quasi exclusive sur l'éco-quartier.
 - La question des liens entre le village et l'éco-quartier (les coutures urbaines), la bonne insertion et la cohérence morphologique.
-

Des constats partagés

- Une commune qui n'évolue pas, c'est une commune qui meurt.
- Les difficultés pour les jeunes générations à accéder à un logement sur la commune car les prix sont trop élevés.
- Des documents supra-communaux (SCOT) qui imposent des choses à la commune en matière d'urbanisation.
- Avoir une réflexion d'ensemble en matière d'aménagement plutôt que voir les parcelles découpées sans vision globale.
- Bien distinguer les divergences politiques existantes du projet d'éco-quartier.

Des inquiétudes

- Le vis-à-vis entre pavillons et immeubles.
 - Un quartier hypermoderne déconnecté de la physionomie villageoise de la commune.
 - Une mise en péril de la qualité de vie à la campagne.
 - Un stationnement mal calibré avec une saturation des espaces de stationnement déjà existants.
 - Un programme trop important en termes de nombre de logements, vécu comme un « choc démographique ».
 - L'emplacement de l'école qui devrait être plus proche du centre.
 - Dans les regards portés sur les photos qui étaient proposées apparaît le cauchemar du quartier très minéralisé (de type urbanisme de dalle), avec une utilisation massive du béton et une architecture très géométrique et uniforme :
 - expressions autour des craintes d'une architecture de type « ghetto » à l'image des cités de la banlieue lyonnaise que certains participants avaient quitté sans regret pour un cadre de vie plus rural
 - craintes autour de la perte de l'identité villageoise de la commune.
-

Des attentes

- Envie d'avancer ensemble, d'être informés et associés aux temps du projet.
- Garder une qualité de vie pour tous, anciens comme nouveaux habitants.
- Maintenir une bonne insertion dans l'environnement existant tant sur le plan urbain que paysager.
- Produire une vraie diversité de typologies d'habitats.
- Etre associés à l'aménagement des différentes opérations immobilières notamment par un travail sur les cahiers des charges paysagers et architecturaux.
- Travailler sur un stationnement optimisé et pensé en fonction des problématiques internes mais aussi externes à l'éco-quartier.
- Penser des circulations sécurisées notamment sur l'axe principal, avec pourquoi pas, la création de chicanes pour freiner la vitesse.
- Faire évoluer le plan très/trop rectiligne du quartier pour le mettre en phase avec la trame des rues, des chemins existants.

Atelier 3 •

PROTÉGEONS NOTRE PLANÈTE

La biodiversité, le développement durable.



Mickaël Gabrici, personne-ressource de l'Opac du Rhône a présenté les études faune/flore menées sur le terrain ainsi que les différentes mesures mises en place pour minimiser l'impact du projet sur son environnement. Il a précisé également la marge de manœuvre possible sur les espaces publics ainsi que celles qui pourront être intégrées au Cahiers des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales de la ZAC.

Des constats partagés

- L'absence d'informations transmises sur l'étude environnementale.
 - Plusieurs propositions soulevées durant l'atelier sont concordantes avec certaines mesures environnementales. Exemple : migration des espèces sur le territoire, conservation des arbres remarquables et des haies qualitatives, mesures compensatoires intégrées dans les cahiers des charges.
-

La relation à l'espace vécu

- Une volonté forte de retrouver une place centrale comme espace de vie à la « croisée des chemins », largement végétalisée et pouvant accueillir un marché de producteurs locaux, ainsi qu'un espace de vie en abord du groupe scolaire, et intégrant une aire de jeux.
 - Une nécessité de conserver une relation intime avec le ruisseau de la Creusette. On sent une certaine sensibilité dans la relation qu'entretiennent les habitants avec le ruisseau, qui représente l'identité du lieu, un réel facteur de souvenirs : « ...ce qui restera dans la tête de mes enfants, c'est ce souvenir d'avoir sauté dans le ruisseau étant petit... ».
 - Comment parcourir la ZAC ? Quelle expérience paysagère ? Avec la volonté de retrouver une promenade au bord du ruisseau, clairement séparée de la voirie, si possible du côté Ouest, plutôt qu'en bordure de l'axe principal consacré à la circulation automobile.
 - Proposition de prendre en compte l'aménagement d'un cheminement dans l'itinéraire de randonnée permettant de faire « lien » entre le village, la ZAC et le grand paysage. Une piste cyclable ou une voie verte sur l'ancienne voie ferrée ?
-

La biodiversité et l'intégration faune/flore locale

- Un souhait émis sous forme de questionnement : serait-il possible d'exiger une palette végétale d'espèces locales sur le projet et dans le cahier des charges des lots à bâtir ?
 - Attention aux bordures de trottoirs et bouches d'égouts pour le passage de la petite faune. Nécessité d'adapter le projet par des moyens techniques, afin de permettre aux espèces de traverser la ZAC.
 - Une réelle volonté de conserver le caractère naturel du lieu, et une peur de voir disparaître les renards, hérissons (et même des cerfs !), qui sont de passage aujourd'hui sur ces lieux.
 - Proposition de laisser certains espaces en libre développement, type prairie spontanée (exemple : en bordure de chemin, côté bassin de loisirs), afin de retrouver des espèces végétales locales caractéristiques.
 - Intégrer également des plantes mellifères (pour les abeilles) assurant la diversité végétale et la pollinisation.
-

Les usages et activités

- Un intérêt est clairement exprimé pour les jardins partagés. La réflexion s'est plutôt tournée sur l'emplacement, sur les dimensions et sur les types de jardins partagés. L'idée proposée est de répartir les jardins sur l'ensemble de la ZAC, à la fois à l'échelle de l'îlot pour plus de proximité, et à l'échelle globale pour un jardin ouvert de plus grande ampleur, pouvant accueillir des activités pédagogiques en lien avec l'école. Remarque: le jardin partagé actuel semble trop petit en terme de surface selon certains participants.
 - Une volonté d'intégrer une production locale en installant une activité maraîchère en permaculture sur quelques parcelles et une proposition d'intégrer l'apiculture en complément. Différentes solutions sont proposées, comme les jardins/ potagers/ ruches sur toiture.
 - Réflexion sur la plaine de loisirs : quelles possibilités de parcourir cet espace et d'y intégrer des activités de loisirs ? La question est soulevée mais peu de propositions émergent par la suite. Les participants ont exprimé la volonté de retrouver un parc paysager en lien avec l'eau, ainsi que l'implantation des jardins partagés (réutilisation de l'eau du bassin de rétention pour alimenter les parcelles).
-

La gestion des déchets

- Un vrai souci de dégradation et de pollutions des espaces publics.
 - Proposition d'installer des poubelles résistantes au feu en quantité appropriée.
 - Et d'intégrer un système de compostage à l'échelle de chaque îlot et/ ou bâtiment collectif, avec la possibilité de pouvoir réutiliser le compost sur les jardins partagés à proximité.
-

Des craintes exprimées

- Le nombre de logements est trop élevé pour préserver la biodiversité en place. Trop dense !
 - Moins de béton pour plus de végétal. Proposition de minimiser l'imperméabilisation des surfaces et de proposer des stationnements perméables.
 - La confrontation entre la faune existante et les flux automobiles.
 - La gestion et l'entretien des espaces notamment sur la question des déchets.
 - Conserver l'ouverture sur le grand paysage et intégrer la ZAC à son environnement et à son contexte.
-

Des remarques complémentaires

Il y a un réel engouement des participants pour la question environnementale. Largement sensibilisés à cette problématique, ils partagent un besoin de conserver le caractère rural du site, dans une volonté commune de protéger la faune et la flore en place, et de développer ce projet d'éco-quartier en lien avec leur vécu, leur expérience, et leur connaissance du territoire.

Atelier 4 • VIVRE ENSEMBLE

.....
Comment créer du lien social et intergénérationnel ?



L'atelier a commencé par une réflexion sur ce qu'était le vivre ensemble: « Vivre en bonne intelligence avec ses voisins » « dans un cadre de vie agréable ; cadre défini par les lois, mais aussi par des règles internes ».

Pour un vivre ensemble de qualité, les participants intègrent la qualité des déplacements sans bouchons, avec une circulation raisonnable, pas de boulevard le long de chemin, des promenades... Pour les participants à l'atelier, la circulation peut altérer cette question du vivre ensemble : pollution sonore, danger qui n'encouragerait pas à se déplacer à pied ou à vélo si les voies spéciales ne sont pas prévues, etc.

« Il faut des lieux de rencontres : des aires de jeux, des bancs... »

- Une des premières choses proposées par les participants en regardant le plan (cf. photo) a été de positionner un parc assez central entre le cœur du village et l'école, comme un lieu de rencontres, de passage, vert et agréable -avec des jeux pour enfants, des bancs, un parcours santé...- avec de plus petits immeubles.
- Un regret : le fait qu'il n'y ait pas de commerce prévu.

- Une de leurs principales préoccupations est de faire lien avec le cœur du village, par une piste cyclable et/ou un chemin piéton sécurisé.
- Ils ont également souhaité que la voie principale (en vert sur le plan) soit éclairée (éclairage public coupé à partir d'une certaine heure) ; accessible aux personnes à mobilité réduite, et pourquoi pas piétonne avec un système de navette électrique.
- Les participants ne souhaitent pas que cet éco-quartier soit une zone de logements sans commerce ni service, tout en étant attentifs à ne pas oublier les commerçants du centre. Ils ont fait également part de la nécessité à leurs yeux de redynamiser le centre-ville avec des halles, un marché ...



Ne pas excentrer les personnes âgées

Autre souhait exprimé : que le lieu de vie prévu pour les personnes âgées ne soit pas trop excentré (difficulté à se déplacer). La future résidence pourrait se situer à proximité de la future école pour pouvoir faire des liens avec les enfants ; a été cité en exemple un village de la Croix Rouge où les personnes âgées vivent à côté d'une crèche (<http://www.croix-rouge.fr/Actualite/Inauguration-Le-Village-du-Bois-Bouchaud-a-Nantes-un-ensemble-medico-social-intergenerationnel-modele-d-innovation-sociale-2157>).

Trouver un espace adapté pour la MJC, ses activités et d'autres à imaginer

- La MJC devant quitter ses locaux actuels dans les 5 prochaines années, elle pourrait être placée dans la maternelle actuelle avec des locaux plus adaptés et plusieurs salles pour les activités.
- Il pourrait y avoir des salles d'activité au pied des immeubles d'habitation et dans la future école.

L'emplacement des jardins partagés

- Un projet de jardins partagés (*JP sur les plans) pourrait être porté par des associations et des habitants. Sous forme de potagers ou de jardins à fleurs. Installer des ruches pourrait également contribuer à la préservation des abeilles. Les jardins pourraient se situer entre les petits immeubles et les habitations individuelles, à proximité de l'école.
 - Une place de la Rencontre pourrait être érigée avec des bancs, des arbres et pourquoi pas un boulodrome...
-

Des craintes exprimées

- Bientôt de nouveaux habitants : comment prépare-t-on le vivre ensemble ? Aujourd'hui, le pot d'accueil organisé par la mairie ne fonctionne pas bien.
- La place des personnes âgées dans la cité leur semble importante. Placer un lieu de vie de manière centrale ou à proximité de l'école paraît essentiel.
- Le lien entre le cœur du village et l'éco-quartier par des voies de circulations douces est une préoccupation forte des participants. L'enjeu est de redynamiser le centre.
- Le choix des aménagements et du mobilier urbain sont cités comme des moyens essentiels pour favoriser la rencontre : bancs, espaces jeux pour enfants, boulodrome, la « place de la rencontre » au centre de l'éco-quartier au croisement des voies principales...

Des remarques complémentaires

- Pendant l'atelier, les questions autour de la circulation et des déplacements sont ressorties de manière très forte. Il était difficile de s'en détacher pour aller sur la seule question du Vivre ensemble.
- La question des jeunes et de leurs lieux de rencontres ou de la plaine de loisirs, n'a pas été abordée pendant le temps imparti et restera à réfléchir lors de prochaines concertations.

Atelier 5 • SE DÉPLACER

.....
Circulation, stationnement, modes doux, co-voiturage...



Une trentaine de personnes ont souhaité intervenir sur cet atelier. Le sujet est sensible avec beaucoup de questionnements et des avis assez tranchés sur l'emprise de la circulation automobile dans le futur éco-quartier : le souhait, assez largement partagé, est que la voiture soit le moins présente possible. La demande d'informations sur les projets structurants est forte : tram/train, devenir de l'ancienne ligne de train ou projets d'aménagements routiers à l'échelle de la commune, sinon même au-delà - axe Lyon/Neuville par exemple.

A l'intérieur du futur éco-quartier, les demandes de précision ont été, là aussi, particulièrement nombreuses. Un certain nombre de propositions en lien avec les usages du quartier (y compris à l'heure actuelle) ont été faites mais il semble que le sujet de la circulation en lien avec l'augmentation du nombre d'habitants cristallise bon nombre d'inquiétudes (ce qui a également été souligné dans les autres ateliers).

Les risques d'embouteillages

- Autour de l'école maternelle (point souligné plusieurs fois) : ce n'est pas un dépose minute. Il faudra prévoir le stationnement suffisant.
 - Eviter la saturation à la sortie du collège, qui est déjà embouteillée aux heures de pointe (dans les bus pour l'instant 20% d'enfants hors collège). Un équilibre devrait se faire avec l'arrivée de nouveaux collégiens habitants dans l'éco-quartier ; les autres devraient être répartis sur d'autres collèges.
-

La question du stationnement

- Sur l'espace public : enjeu sur l'accueil des personnes extérieures. A ce jour, une centaine de places de stationnement prévues.
 - Dans les espaces privés : garages en sous-sol ? À quel coût ? Dans le règlement de la ZAC : 1,8 places de parking prévues par logement.
 - Autour des équipements accueillant du public : soirée au Galet ou interface collège/ Galet qui pose déjà des problèmes.
-

Voiries, aménagement des trottoirs et des pistes cyclables

- De nombreuses remarques ont été faites sur le manque de trottoirs et de pistes cyclables dignes de ce nom à l'échelle de la commune (obstacle pour que les enfants se déplacent à pied et en autonomie). Dans le futur éco-quartier : les pistes cyclables sont plébiscitées mais à condition que « l'on ne tourne pas en rond »... Les aménagements doivent être pensés de manière globale en assurant la continuité entre le futur éco-quartier et le centre-ville.
- La circulation dans l'éco-quartier doit être apaisée en particulier autour de l'axe principal qui ne doit pas être transformé en boulevard... Plusieurs propositions sont faites : chicane, circulation à 20 km/h, venelles traversantes.



Transport en commun

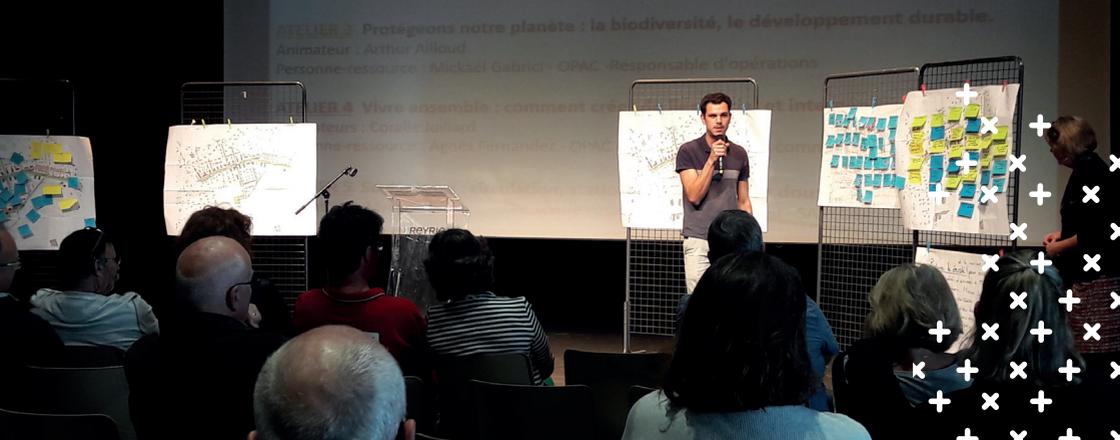
- Le déficit en transport en commun à l'échelle du territoire est souligné avec son incidence sur la circulation automobile.
 - Des dessertes locales pourraient être développées mais aussi et surtout des dessertes en site propre en direction de Lyon et/ou Neuville.
-

Les abords du ruisseau la Creusette

- Les discussions ont été nombreuses autour de ce sujet pour la réalisation d'un environnement qualitatif et gardant la nature du site.
- La question de la sécurisation du franchissement de la rivière a été posée.

Questions et remarques complémentaires

- Quel est le nombre de véhicules supplémentaires attendus aux créneaux horaires critiques ?
 - Point de vigilance : pour l'instant, l'entrée de l'éco-quartier est considérée comme peu attrayante.
-



Les dispositifs d'expression

A votre arrivée, vous avez pu vous exprimer individuellement sur des supports prévus à cet effet. Voici les réponses que vous avez apportées.

Mon enjeu pour l'écoquartier

- Réussir la mixité sociale
- Taille raisonnable en termes de population, voirie, hauteur des bâtiments
- Prise en compte de l'environnement ; un moyen de transport en commun efficace jusqu'à Lyon
- La bonne localisation du bassin de rétention, qui n'est pas au bon endroit
- Pas d'enjeu personnel
- Aucun.

Ma vigilance pour l'écoquartier

- Moins de 300 logements, et c'est déjà pas mal
- Densité de population ; 540 logements annoncés, c'est trop/m2
- Garder l'esprit village ; éco-quartier à petite échelle
- L'envergure du projet
- Insertion et cohérence du projet avec l'existant ; taille : trop grand ; un plan clair et respecté (hauteur des bâtiments ?)
- Pas d'immeuble ; des transports en commun ; des espaces verts
- Quelle hauteur pour les immeubles (vis-à-vis du côté des maisons) ?
- Les hauteurs sur la commune ça a toujours été du R + 1
- Gros problème de parking dans la zone entre le collège et l'école primaire

- La commercialisation sans transports collectifs (sans gare il ne peut pas y avoir d'éco-quartier)
- Problème de l'expropriation foncière qui se fait à trop bas coût.

Pour Reyrieux, je rêve de ...

- Tranquillité
- Sérénité
- Un développement harmonieux de la commune
- Verdure, campagne, calme ; petit village
- Etre heureux à la campagne et profitez de nos jardins
- Que les personnes âgées et les personnes handicapées soient parties prenantes de ce projet.

Une fiche pour dire vos attentes et vos apports dans les ateliers



- Restons positifs (grand soleil + soleil et nuage)



- Curieux – Bienveillant mais vigilant (soleil et nuage)



- Peur d'un projet trop important en terme de densité de population (ciel gris)

- Sale temps pour Reyrieux
-

Pour vous, c'est quoi un éco-quartier ?

- Un endroit où il fait bon vivre
 - Un lieu de vie partagé ; des habitations + services à la population + commerces ; la prise en compte de l'environnement
 - Une densité de population au m² maîtrisée, à taille humaine ; peu de nuisances sonores ; une hauteur de bâtiments de 2 étages maxi.
 - En tout cas ce n'est pas le projet présenté ; il doit être raisonnable, viable, envisageable ; la concertation doit se faire avant le projet, et non l'inverse ! Au lieu des questions ci-dessous pour les ateliers, ne seraient-elles pas mieux sur les attentes de l'éco-quartier ?
-

Quelles sont vos attentes pour les ateliers participatifs ?

- Répondre aux nombreuses questions posées par les Talançonnais, surtout : quel avenir pour nos enfants, pour l'environnement, pour le risque aggravé de pollutions, etc... ?
 - En savoir plus sur la prise en compte de l'environnement et les transports en commun ; éclaircissement du plan de masse
 - Voir le projet retenu à ce jour et pouvoir en discuter
 - De toute manière, on n'écoute pas les Talançonnais qui se mobilisent et proposent des alternatives depuis plusieurs mois.
-

Que pensez-vous pouvoir apporter à ces ateliers participatifs ?

- Quelques idées
- Des questions

Des grandes feuilles murales et des feutres sur lesquelles vous avez pu écrire

« Ce que nous voulons »

- Créer des liens
- La richesse des relations
- Maintenir une qualité de vie avec des équipements suffisants, avec du lien social
- La vie
- Que nos enfants nés à Reyrieux puissent habiter à Reyrieux
- Un village à dimension humaine, un développement raisonné et cohérent
- Des commerces de proximité
- Que la ZAC résorbe le déficit en logements sociaux dans son intégralité
- Des immeubles inférieurs à 10 mètres de haut ; moins de logements sur ce projet
- Pas d'immeubles, des transports en commun, des espaces verts
- La remise à plat du projet, avec moins de logements, de hauteur, et plus de verdure
- Un quartier bien irrigué de transport collectif. Où en est le projet de tram-train ou BHNS ? (Pierre, pour le CTVS)
- Le tram-train et le bus (x2)

« Ce que nous ne voulons pas »

- La méfiance entre les gens
- Du bruit et des incivilités
- Perdre la vie de village avec des constructions massives
- Rester un village et non une ville sans vie
- Doublement de la population de Reyrieux
- Des constructions de plusieurs étages
- Un quartier bétonné
- Des immeubles, 14 mètres c'est beaucoup trop haut
- Une expansion ingérable (école surpeuplée, circulation et stationnement difficiles...)
- Des bagnoles PARTOUT !
- Penser à l'organisation des circulations (véhicules, piétons...), et également dans les bâtiments (poussettes assistantes maternelles, vélos,...)
- Il faut préserver des espaces publics agréables et des lieux de promenade
- Protection pluie et soleil devant l'école

« Les questions que l'on se pose »

- Comment on circule : vélos, poussettes, le long de la voie dédiée au transport collectif ? 20 km/h ?
- Comment finance-t-on ?
- Comment peut-on gérer la quantité de véhicules ? les espaces de jeux pour enfants ? pour adolescents ?
- Et si on pouvait travailler depuis Reyrieux ? Pourquoi pas un espace de télé-travail ?



Quel nom pour le futur éco-quartier ?

Après la séquence en ateliers, plusieurs noms ont été proposés par l'agence de communication Résonance Publique pour ce futur éco-quartier :

- Les Préludes
- Le Pré des Demoiselles
- Les Prés de la Creusette
- Le Champ du Brêt
- Le Val du Brêt

Quelques participants ont émis le souhait de proposer eux-mêmes des noms. Si vous souhaitez le faire, vous pouvez vous rendre à l'accueil de la mairie pour déposer vos idées ou bien envoyer un email à communication@reyrieux.fr avant le 31 janvier. Ces noms proposés, ainsi que ceux présentés le 14 octobre, seront ensuite soumis à la population pour un choix final.



Pour plus d'informations :

Opac du Rhône

Mickaël Gabrici

Responsable d'opérations

04 78 95 90 26

mgabrici@opacdurhone.fr

